



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67158>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **24-67158**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de communes Terres d'Argentan Interco

Correspondant : LEVEILLÉ Frédéric, Président

Adresse : Maison des Entreprises et des Territoires - 12, Route de Sées, 61205 ARGENTAN Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 233364000

Courriel : cabinet@terresdargentan.fr

Adresse internet : <http://www.terresdargentan.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://terres-argentan-interco.e-marchespublics.com/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de prestation de services en assurance de construction pour la communauté de communes Terres d'Argentan Interco

Lieu d'exécution : Rue du 6 Juin 1944, 61200 ARGENTAN

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet d'attribuer un marché d'assurance construction, à savoir une police d'assurance de dommages-ouvrage relative à la construction d'une école maternelle/élémentaire et d'une salle associative dans le quartier Vallée d'Auge à Argentan. Le présent marché correspond à une police d'assurance de dommages à l'ouvrage, couvrant la garantie légale définie à l'article L.242-1 du code des assurances, assortie éventuellement de garanties particulières.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Situation juridique: Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Capacité économique et financière: 1. Une lettre de candidature, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 ou sur papier libre, mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de co-traitance. 2. Une déclaration sur l'honneur, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 pour justifier que le candidat ne fait pas l'objet des interdictions de concourir. Le candidat déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun cas d'interdiction de soumissionner en application des articles L.2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique et être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Capacité technique: 1. La justification de la qualité de l'assureur pour exercer l'activité d'assurance construction. 2. La preuve d'une assurance des risques professionnels.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 80%
- Valeur technique : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MP2024-07

Renseignements complémentaires : La garantie "Dommages-ouvrage" commence à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement. Elle prend fin à l'expiration d'une période de dix (10) ans fermes à compter de la réception de l'ouvrage. Les soumissionnaires doivent impérativement remettre une offre portant sur la garantie de base et sur les garanties supplémentaires éventuelles suivantes : -

Garantie "des éléments d'équipement", - Garantie "des dommages immatériels consécutifs". Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Service de la Commande publique

Contact : HAMELIN Mathilde, Responsable du service des Affaires juridiques et de la Commande publique

Adresse : Place du Docteur Couinaud , 61201 ARGENTAN Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 233364035

Courriel : mathilde.hamelin@terresdargentan.fr

Adresse internet : <http://www.terresdargentan.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Service de la Commande publique

Contact : HAMELIN Mathilde, Responsable du service des Affaires juridiques et de la Commande publique

Adresse : Place du Docteur Couinaud , 61201 ARGENTAN Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 233364035

Courriel : mathilde.hamelin@terresdargentan.fr

Adresse internet : <http://www.terresdargentan.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté de communes Terres d'Argentan Interco

Contact : LEVEILLÉ Frédéric, Président

Adresse : Maison des Entreprises et des Territoires - 12, Route de Sées, 61205 ARGENTAN Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 233364000

Courriel : cabinet@terresdargentan.fr

Adresse internet : <https://terres-argentan-interco.e-marchespublics.com/>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Communauté de communes Terres d'Argentan Interco

Contact : LEVEILLÉ Frédéric, Président

Adresse : Maison des Entreprises et des Territoires - 12, Route de Sées, 61205 ARGENTAN Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 233364000

Courriel : cabinet@terresdargentan.fr

Adresse internet : <http://www.terresdargentan.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024